



Temps d'accueil périscolaire Ville de Lourches

Service exclusivement réservé aux enfants de + de 3 ans
fréquentant l'école

Maternelle et primaire de Lourches

Horaire :

Coquelicot : 16h20 / 17h20

Simone Veil :

16h15 / 17h15

Inscription au bureau de l'accueil de loisirs

École des Coquelicots

1ère inscription :

Mardi 30 Août 2022 de 10 h00 à 12 h00

Quotien familial	Tarif
0 à 369	0,25 €
370 à 499	0,45 €
500 à 700	0,60 €
+ de 700	0,80 €

Attention il faut impérativement, vous munir :

D'une photocopie : carte de sécurité sociale, attestation
d'assurance valide, une attestation CAF avec le quotient
familial et numéro allocataire de moins de 1 mois, carnet
de vaccination.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Renseignement auprès du
Service enfance jeunesse :
03 27 48 51 38 ou 03 27 45 10 40



Inscription à l'Espace Germinal
Bureau de l'accueil de loisirs école les Coquelicots
De 16h30 à 17h30
Chaque trimestre votre quotient familiale devra être
fourni

- *Mardi 6 septembre 2022*
- *Mardi 4 octobre 2022*
- *Mardi 8 novembre 2022*
- *Mardi 6 décembre 2022*
- *Mardi 10 janvier 2023*
- *Mardi 7 Février 2023*
- *Mardi 7 Mars 2023*
- *Mardi 4 Avril 2023*
- *Mardi 9 Mai 2023*
- *Mardi 6 Juin 2023*

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates.

Uniquement sur rendez-vous.
Une seule personne par famille.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

